

Editeur responsable : Jean-Marie Batteux – rue Auguste Javaux 44 – 4020 Liège - N° Agrément : P000019 - Bureau de dépôt : Liège X

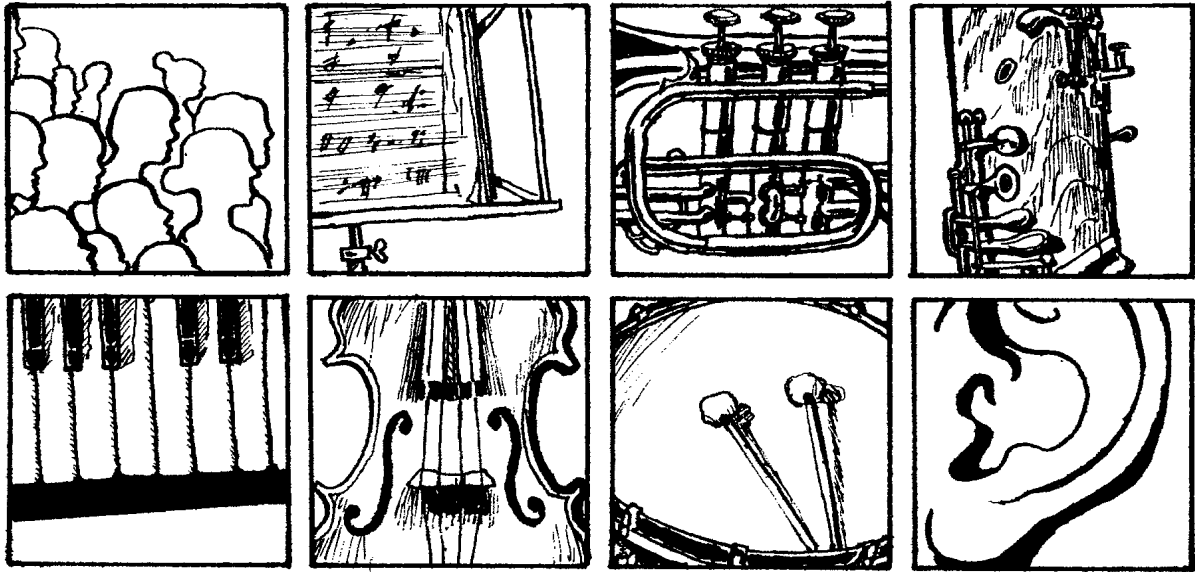
Fédération Musicale de la Province de Liège A.S.B.L.

Secrétariat : Quai Marcellis 1 a – Bte 001 – 4020 LIEGE



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'ACCROCHE



N° 294

mai et juin
2024

Bulletin bimestriel



SOMMAIRE

Fédération Musicale de la Province de Liège	3
Editorial.....	4
Activités F.M.L. 2024.....	5 & 6
In Memoriam	6
Agenda des sociétés	7 à 12
Chœur d'Hommes de Liège Les Disciples de Grétry	12
Publicité - Sudoku	13
Publicité.....	14
Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 mars	15 à 29
In Memoriam.....	29
Fanfare Royale "Le Progrès" de Braives : affiche concert.....	30
Publicité.....	31
La rémunération légale des chefs de chœurs et musiciens.....	32 à 34
Chœur d'Hommes de Liège Les Disciples de Grétry	35
Nouvelle formation : initiation à la lecture de partitions.....	36 & 37
Ostbelgien Festival : la musique dans tous ses états.....	38
In Memoriam.....	39
Calendrier des prochaines publications	39
Festival F.M.L. du 02 juin 2024 : affiche	40
Mots croisés	41
Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand : 52 ^{ème} Festival-Jupille	42
Publicité.....	43
Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois : affiche messe en wallon	44
Festival F.M.L. des 15 et 16 juin 2024 : affiche	45
Chœur Les Bengalis de Liège : annonce	46
Tarif publicité dans l'Accroche	47



AVIS IMPORTANT

La rédaction de "L'ACCROCHE" informe ses lecteurs que les articles signés ou les rapports émanant d'un article de journal n'engagent que leur auteur. En outre, la législation en vigueur interdit désormais la reproduction d'un article ou d'une photo de journal sans avoir obtenu au préalable l'accord de l'auteur et du journal.

Prochaine parution : 1^{er} juillet 2024

Rentrée des articles : 1^{er} juin 2024

Il ne nous sera pas possible d'insérer les articles et les agendas reçus après cette date.

Imprimé dans les bureaux de la F.M.L.



Fédération Musicale de la Province de Liège



RPM Liège - N° entreprise : 432 767 280

Organisme régional d'éducation permanente agréé par :

le Ministère de l'Education et de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, agrégation n° 19/222/1
le Conseil Provincial et le Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège

Affiliée à l'U.S.M., à l'U.M.I. et partenaire de l'U.G.D.A.

Président d'honneur et Président honoraire : Monsieur Guillaume SCHOLBERG

Président d'honneur : Monsieur Paul BOLLAND - Président honoraire : Monsieur Henry PAQUAY

Composition du Conseil de Gestion

- Président** : M. Jean-Marie BATTEUX
Tél. 0471-74 89 17 – courriel : fml@fml.be
- Vice-Président** : M. Louis BARBIER
Tél. 0495-93 70 79 – courriel : barbier.louis184@gmail.com
- Vice-Présidente et Secrétaire-adjointe** : Mme Marie-Claire RAICK
Tél. 0472-67 44 23 – courriel : mcd1905@gmail.com
- Trésorier** : M. Bruno RIXHON
Tél. 0470-06 79 16 – courriel : tresorier@fml.be
- Secrétaire** : Mme Marie GOLFIERI
Tél. 0473-62 21 41 – courriel : marie.golfieri@skynet.be – accroche@fml.be
- Membres effectifs** : M. Renaud DALEMANS
Tél. 0470-92 39 32 – courriel : renaud.dalemans@icloud.com
- M. Dimitri MANFE
Tél. 0496-98 87 03 – courriel : dimitri.manfe@gmail.com
- Membres suppléants** : M. Francis GAMART
Tél. 04-246 49 34 – courriel : francis.gamart@musiquedescajets.be
- Permanente** : Mme Claire BARTHET
Courriel : communication@fml.be
- Conseiller musical** : M. Jean-Pierre HAECK
Tél. 0495-23 86 06
- Membres aidants** : M. Jaga PERMALL
M. Christian MARECHAL
M. Robert CHARLIER
- Assurances : ARENA** Bureau d'Assurances Remacle - Place Coronmeuse 39 – 4000 LIEGE
Tél. 04-224 21 22 - Courriel : info@assurancesremacle.be

Compte bancaire

Toute opération bancaire avec la F.M.L. doit se faire
exclusivement via le seul et unique compte :
BE 38 3400 1587 2672 de la banque ING Liège
IBAN : BE 38 3400 1587 2672 – BIC : BBRUEBEBB

Siège

RESIDENCE "ELYSEE"
Quai Marcellis 1a, bte 001 – 4020 LIEGE
Tél. 04-342 66 18 – courriel : fml@fml.be
Pour les articles dans l'Accroche : accroche@fml.be

Réunions du Conseil de Gestion :

Au siège, selon décision après chaque réunion.

Permanence :

Le mercredi de 09h30 à 12h00 en dehors des congés
scolaires (horaire sous réserve de modifications)

EDITORIAL

Chers lecteurs de l'Accroche,

On ne s'en rend pas très bien compte, au vu de la météo, mais le printemps est bel et bien là et les activités de nos sociétés affiliées fleurissent un peu partout, offrant des programmes de choix à tous les amateurs de belle musique.

La F.M.L. ne chôme pas non plus, boostée par l'effcience de sa nouvelle Permanente, Madame Claire BARTHET que notre Président a présentée aux membres affiliés le 09 mars dernier, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, dont vous trouverez le procès-verbal in extenso dans ces pages.

A ce propos, nous soulignons que la liste des participants aux différents festivals reprise en annexe 8 dudit rapport n'est que le reflet de ce qui a été présenté. Depuis lors, cette liste a subi beaucoup de modifications et ne doit pas être prise en compte ; les données exactes sont à lire dans l'agenda.

Comme cela a été montré lors de l'Assemblée, nous avons rajeuni le logo de la FML. Celui-ci sera incessamment mis à la disposition de chaque société affiliée afin qu'elle puisse l'insérer sur ses affiches, flyers, programmes, etc. Un courrier vous a été envoyé à cet effet.

Aux différentes formations qu'elle organise déjà, la FML ajoute une "initiation à la lecture de partitions", surtout destinée aux membres non-lecteurs de nos sociétés chorales afin de les aider à appréhender les petites difficultés que recèlent parfois les partitions. Vous trouverez un formulaire d'inscription à cette formation gratuite dans ces pages et il vous sera aussi envoyé par courriel.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter une excellente Fête du Travail et à vous offrir virtuellement ce brin de muguet qui, nous n'en doutons pas, vous apportera chance et succès !



L'Equipe FML



ACTIVITES F.M.L. PREVUES EN 2024

Il y a eu...

CONCOURS "JEUNES SOLISTES"
le dimanche 18 février 2024 dès 10h00
à Liège, à l'Académie Grétry

✪

**FORMATION SECRETAIRES ET
TRESORIERES**

Le samedi 02 mars 2024
à Grivegnée (Robermont) – Ecole "Louis et
Antony Collard" rue des Fortifications 10

✪

ASSEMBLEE GENERALE FML
le samedi 09 mars 2024 à 09h30
à Grivegnée, salle du Bastion

✪

3^{ème} SEJOUR DE CHŒUR
"Broadway 2"
du jeudi 21 au dimanche 24 mars 2024
à la Côte d'Opale (F)

✪

DEMI-FINALE CONCOURS
"SONATINA" organisée par l'U.S.M.
le dimanche 21 avril 2024 – à Tamines, au
Conservatoire

✪

Il y aura...

FINALE CONCOURS "SONATINA"
Organisée par l'USM
le dimanche 26 mai 2024 – à Namur, à
l'I.M.E.P.

✪

FESTIVALS F.M.L.

le dimanche 02 juin 2024
à Amay, abbaye de Flône, en collaboration
avec le Royal Cercle Choral d'Amay
les sam. 15 et dim. 16 juin 2024 à
Robermont, salle de Bastion, rue des
Fortifications 10
le vendredi 27 septembre 2024 à Ans, au
Centre culturel, en collaboration avec
Erato Singers

FESTIVALS F.M.L. (suite)

le dimanche 29 septembre 2024 à Liège,
Collégiale Saint-Denis, en collaboration
avec le Chœur d'Hommes de Liège "Les
Disciples de Grétry"

le dimanche 06 octobre 2024 à Ferrières,
église Saint-Martin, en collaboration avec
Chorale Royale Le Chant de la Lembrée

le dimanche 13 octobre 2024 à Manaihan
église Saint-Joseph, en collaboration avec
l'Ensemble Vocal Magna Vox

le dimanche 03 novembre 2024 à Theux, au
Cercle Saint-Augustin, rue Charles
Rittweger 220, en collaboration avec le
Royal Cercle Choral de Pepinster

le dimanche 01 décembre 2024 à Jehanster,
église Saint-Roch, en collaboration avec
l'Ensemble Vocal Entre-Nous

le samedi 07 décembre 2024 à Bierset, salle
de l'école, en collaboration avec le Royal
Foyer de Bierset

✪

**FORMATION "INITIATION A LA
LECTURE DE PARTITIONS"**
1^{ère} session

Le samedi 17 août 2024
à Grivegnée (Robermont) – Ecole "Louis et
Antony Collard" rue des Fortifications 10

✪

STAND A "RETRouvailles"
les 31 août et 01 septembre 2024
à Liège – parc de la Boverie
Emplacement à définir

✪

**FORMATION "INITIATION A LA
LECTURE DE PARTITIONS"**
2^{ème} session

Le samedi 07 septembre 2024
à Grivegnée (Robermont) – Ecole "Louis et
Antony Collard" rue des Fortifications 10

✪

Il y aura aussi...

**FORMATION CHEFS DE CHŒUR ET
CHORISTES**

les week-ends
des 14 et 15 septembre 2024
et des 21 et 22 septembre 2024
Domaine des Waides - rue des Waides 80
4000 Liège

☪

**CONCERT FINAL DU STAGE
SEJOUR DE CHŒUR BELGIQUE**

le 12 ou le 19 octobre 2023
modalités du stage et lieu à déterminer

☪

FORMATION

le dimanche 17 novembre 2024
"Journée de l'Euphonium et du Tuba"
à Liège, Académie Grétry

☪

FORMATION

Le dimanche 24 novembre 2024
"Initiation à la Direction d'Orchestre"
à Liège, Académie Grétry

☪

CONCERT CHORAL DE NOËL FML

le jeudi 19 décembre 2024
à Fayenbois, maison de repos "La
Clairière"



IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de

Monsieur Etienne ERNES



26/12/1938 – 19/03/2024

Membre de l'Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois

Les membres du Conseil de Gestion de la Fédération Musicale de la Province de Liège présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Monsieur Ernes, ainsi qu'à ses amis de l'Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois.



AGENDA DES SOCIÉTÉS 2024

la FML n'étant pas automatiquement avertie des éventuelles suppressions ou modifications de dates, il appartient à chacun de se renseigner auprès de la société organisatrice

MAI 2024

Jeudi 09 mai

- * Messe en wallon en plein air – Fête de la Neuvaïne
Moha – place Jules Galloy – 10h00
Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
Infos : 0476-21 35 59 – jean.vanhulle@yahoo.fr

Dimanche 12 mai

- * Cortège
Douchy-les-Mines (F) – après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Samedi 18 mai

- * Festival international
Ans – salle Henriette Brenu, rue Gilles Magnée
123 – 16h00
Erato Singers
Infos : 0496-64 69 70 – 0497-10 90 48

Dimanche 19 mai

- * Cérémonie des Confirmands
Liège (Thier-à-Liège) – église Saints Victor et Léonard – 10h00
Le Chœur "Les Bengalis de Liège"
Infos : www.lesbengalisdeliege.be
- * Célébration 150^{ème} anniversaire
Malmedy – salle "Al'Fraternité" – 11h00
Royale Harmonie "La Fraternité" de Malmedy
avec une quinzaine de sociétés chorales et instrumentales des communes voisines
Infos : 0495-21 41 50 – 0496-90 61 20
info@lafraternite.be – www.lafraternite.be

Lundi 20 mai

- * Cortège
Estaires (F) – après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Samedi 25 mai

- * Concert de gala du 145^{ème} anniversaire
Chaufontaine – Casino – 20h00
Chœur d'Hommes de Liège Les Disciples de Grétry, avec en invité d'honneur l'Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
Infos : 0486-79 79 66 – michel.lebussy@hotmail.be

JUIN 2024

Samedi 1er juin 2024

- * Répertoire coup de cœur à la journée
Souxhon (Flémalle) - "Eglise Porte Ouverte" -
de 15h à 17h
Ensemble vocal féminin Vir'Volte
Infos : 0475 93 72 29 / 0494 27 95 94

Dimanche 02 juin

- * Festival FML
Amay – Abbaye de Flône – dès 14h00
 - ° Royal Cercle Choral d'Amay
 - ° Ens. Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
 - ° C. H. de Liège Les Disciples de Grétry (TAV)
 - ° Ensemble Instrumental Intermezzo
 - ° Fanfare Royale Le Progrès de BraivesFédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec le Royal Cercle Choral d'Amay
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Samedi 15 juin

- * Concert
Fléron – salle Batifix, rue de la Vaulx 27 – en soirée
Royale Union Chorale de Fléron avec le Chœur d'Hommes de Liège Les Disciples de Grétry
Infos : rucfch@gmail.com – 0497-20 61 99
- * Concert "Chants du Monde a cappella"
Liège – salle La Tchicass, pl. Ste-Barbe 16 –
20h00
Infinitù
Infos : 0494-47 38 03

Samedi 15 et dimanche 16 juin

- * Festival d'été FML
Grivegnée (Robermont) – salle du Bastion –
dès 14h00
Samedi
 - ° Ensemble Vocal Magna Vox (TAV)
 - ° Royal Cercle Choral d'Amay
 - ° Ensemble Vocal Entre-Nous
 - ° Citharède
 - ° Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège

Samedi 15 et dimanche 16 juin (suite)

- * Festival d'été FML
Grivegnée (Robermont) – salle du Bastion –
dès 14h00

Dimanche

- ° Chorale Atout C(h)oeur
 - ° Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand
 - ° Royal Cercle Choral de Pepinster
 - ° Ensemble Vocal Vir'Volte
 - ° Royale Chorale Sainte-Barbe de Warsage
- Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 16 juin

- * Journée de travail et petit concert
Saint-Nicolas – A.R. Paul Brusson, rue Félix
Bernard 1 – de 09h00 à 17h00
Ensemble Vocal Royal Carmina Festiva avec la
Guitarelle de Rixensart
Infos : 0497-70 15 00 – alsonnet@voo.be
- * Concert "Chants du Monde a cappella"
Liège – salle La Tchicass, pl. Ste-Barbe 16 –
17h00
Infinitù
Infos : 0494-47 38 03

Samedi 22 juin

- * 52ème Festival Jupille
Jupille-sur-Meuse (Liège)– église St-Amand,
en Mi-la-Ville 26 – 20h00
Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand avec
le Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié de
Seraing
Infos : 0477-27 26 30

Dimanche 23 juin

- * Cortège
Bourbourg (F) – après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Dimanche 30 juin

- * Concert
Neuville-en Condroz – Eglise Maison du
Domaine – 16h00
L'Elan Vocal de Nandrin, avec la chorale
américaine VAE (Vocal Art Ensemble)
Infos : 0497-50 15 30 – rolandfoliez@gmail.com

JUILLET 2024

Dimanche 07 juillet

- * Animation "Navy Days"
Zeebrugge – journée
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Vendredi 19 juillet

- * Fête populaire 150^{ème} anniversaire
Malmedy – place Saint-Géréon – 18h30
Royale Harmonie "La Fraternité" de Malmedy
animation diverses, food-trucks, etc.
Infos : 0495-21 41 50 – 0496-90 61 20
info@lafraternite.be – www.lafraternite.be

Samedi 20 juillet

- * Cérémonie de mariage
Mangombroux – église – heure à préciser
Magna Vox du Plateau de Herve
Infos : 087/46 13 80 - 0475/47 69 89

Dimanche 21 juillet

- * Fête Nationale
Liège – Monument Rogier – Matin
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75
- * Fête des Myrtilles
Vielsalm – après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

AOUT 2024

Dimanche 04 août

- * Messe en wallon suivie d'un concert apéritif
Lantin – Fort de Lantin – 10h00
Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
Infos : 0476-21 355 59 – jean.vanhulle@yahoo.fr

Samedi 10 août

- * Journée de travail et petit concert
Liège – chapelle Dewé, rue Coupée (à hauteur
du n° 94) – de 09h00 à 17h00
Ensemble Vocal Royal Carmina Festiva
Infos : 0497-70 15 00 – alsonnet@voo.be

Jeudi 15 août

- * Cortège annuel Fête de l'Assomption
Liège Outremeuse – après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Jeudi 15 août (suite)

- * Messe d'hommage aux soldats décédés le 15 août 1914
Ans – rue des Héros 15bis
Ensemble Vocal Royal Carmina Festiva
Infos : 0497-70 15 00 – alsonnet@voo.be

Samedi 17 août

- * Formation "Initiation à la lecture de partitions" Grivegnée (Robermont) – Ecole "Louis et Antony Collard" rue des Fortifications 10 – de 10h00 à 12h00
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 18 août

- * Concert dans le cadre des "Solidaris Days"
Ans – lieu et heure à préciser
Erato Singers
Infos : 0497/10 90 48

Du mardi 20 au jeudi 22 août

- * Commémorations de la Libération Cabourg (F - Normandie) – Journées
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Vendredi 23 août

- * Reprise des répétitions saison 2024-2025 Nandrin (4-Bras), local des Pyramides – 20h00
L'Elan Vocal de Nandrin
Infos : 0497-50 15 30 – rolandfoliez@gmail.com

Samedi 31 août

- * Présence F.M.L. à Retrouvailles Liège – Parc de la Boverie
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17
- * Commémoration de la Libération Stockay Saint-Georges – fin d'après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75
- * Concert et barbecue Huy – salle des Fêtes de Ben-Ahin, avenue Beaufort – 18h00
Fanfare Royale "Les Amis Réunis" de Gives
Infos : 0479-25 64 98

SEPTEMBRE 2024

Dimanche 01 septembre

- * Présence F.M.L. à Retrouvailles Liège – Parc de la Boverie
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 01 septembre (suite)

- * Cortège Valenciennes (F) – après-midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Samedi 07 septembre

- * Formation "Initiation à la lecture de partitions" Grivegnée (Robermont) – Ecole "Louis et Antony Collard" rue des Fortifications 10 – de 10h00 à 12h00
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

- * Formation Chefs de Chœur et Choristes Liège – Domaine des Waides, r. des Waides 80
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 15 septembre

- * Fêtes de Wallonie Liège – Matin
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75
- * Participation au festival de chorales Mont-Dison – église – 16h00
Magna Vox du Plateau de Herve
Infos : 087/46 13 80 - 0475/47 69 89

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

- * Formation Chefs de Chœur et Choristes Liège – Domaine des Waides, r. des Waides 80
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17
- * Week-end de formation Wépion – La Marlagne
Erato Singers
Infos : 0497-10 90 48

Vendredi 27 septembre

- * Festival FML
Ans – Centre culturel – dès 18h00
 - ° Erato Singers
 - ° Royale Union Chorale de Fléron (TAV)
 - ° Royale Chorale Sainte-Barbe de Warsage
 - ° Chœur Les Bengalis de Liège
 - ° Royale Harmonie Les Fanfares d'Othée
 - ° Musique des Cadets de MarineFédération Musicale de la Province de Liège en collaboration avec Erato Singers
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre

- * Week-end au vert – Pepinster (Banneux) –
Domaine de Chaityfontaine – fin d'après-midi
Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
Infos : 0476-21 35 59 – jean.vanhulle@yahoo.fr

Dimanche 29 septembre

- * Festival FML
Liège – église Saint-Denis – dès 14h00
 - Chœur d'Hommes de Liège Les Disciples de Grétry
 - Royal Cercle Choral d'Amay
 - Chœur Saint-Jo de Cheratte
 - Royale Union Chorale Fléron
 - La Schola (TAV)
 - Académie de HerstalFédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec Le Chœur d'Hommes de
Liège Les Disciples de Grétry
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

OCTOBRE 2024

Dimanche 06 octobre

- * Festival FML
Ferrières – église Saint-Martin – dès 14h00
 - Chorale Royale Le Chant de la Lembreé
 - Ensemble Vocal Entre-Nous
 - Ensemble Vocal Royal Carmina Festiva
 - Les Perles Noires
 - Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié de Seraing
 - Ens. Vocal Royal Les Valeureux Liégeois (TAV)Fédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec la Chorale Royale Le
Chant de la Lembreé
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17
- * Concert
Chênée-Thiers – égl. St-Jean-Marie Vianney,
rue du Centenaire 71 – 15h00
Royale Union Chorale de Fléron avec le chœur
Guido d'Arezzo
Infos : rucfch@gmail.com – 0497-20 61 99

Samedi 12 octobre

- * Participation au concert pour le 45^{ème}
anniversaire d'Amalgam
Visé – Collégiale de Visé – 20h00
Erato Singers, à l'invitation d'Amalgam
Infos : 0497-10 90 48

Dimanche 13 octobre

- * Fête des Louches
Comines – en France et en Belgique – après-
midi
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Dimanche 13 octobre (suite)

- * Festival FML
Manihant – église Saint-Joseph – dès 14h00
 - Magna Vox
 - Chœur Guido d'Arezzo
 - Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié de Seraing
 - Ensemble Instrumental Intermezzo
 - Royale Harmonie Concorde St-Martin (TAV)Fédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec l'Ensemble Vocal Magna
Vox
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Samedi 19 octobre

- * Concert – Souper Spaghetti
Villers-le-Temple – Espace des Templiers –
18h00
L'Elan Vocal de Nandrin, avec en invitée
l'Harmonie de Haneffe
Infos : 0497-50 15 30 – rolandfoliez@gmail.com
- * Concert pour le Cercle Royal des Militaires de
Réserve
Liège – soirée
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75

Samedi 19 et dimanche 20 octobre

- * Célébration 150^{ème} anniversaire : photos,
animations et concerts
Huy – salle des Fêtes de Ben-Ahin, avenue
Beaufort – après-midi
Fanfare Royale "Les Amis Réunis" de Gives
avec "Fan'art" de Hotton et la Fanfare d'Ohey
Infos : 0479-25 64 98

Dimanche 20 octobre

- * Concert
Seraing – place Merlot – 15h00
Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié de Seraing
avec la Royale Union Chorale de Fléron
Infos : 0479-84 17 20 – leroy.andre@teledisnet.be

NOVEMBRE 2024

Dimanche 03 novembre

- * Messe de St-Hubert
Wegnez-Haut – église – 10h30
Magna Vox du Plateau de Herve
Infos : 087/46 13 80 - 0475/47 69 89



Dimanche 03 novembre (suite)

- * Festival FML
Theux (Juslenville) – Cercle Saint-Augustin,
rue C. Rittweger 20 – dès 14h00
 - Magna Vox
 - Erato Singers (TAV)
 - La Bossène
 - Just a Band
 - Royale Chorale Ste-Cécile de Ligneuville
 - Chœur d'enfants de la Royale Chorale Ste-Cécile de LigneuvilleFédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec Le Royal Cercle Choral
de Pepinster
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 10 novembre

- * Concert du 65^{ème} anniversaire
Ans (Aleur) – église Saint-Remy, rue Fernand
Dehousse (place des Combattants) – 15h00
Ensemble Vocal Royal Carmina Festiva, avec
la Guitarelle de Rixensart
Infos : 0497-70 15 00 – alsonnet@voo.be

Lundi 11 novembre

- * Commémoration de l'Armistice
Loncin - Fort de Loncin – Matin
Musique des Cadets de Marine asbl
Infos : 0494-32 15 75
- * Messe chantée pour les Anciens Combattants
Warsage – église St-Pierre, place du
Centenaire Fléchet – 10h00
Royale Chorale Ste-Barbe
Infos : 04-369 46 25 – 04-376 64 00 – 0477-57 26 50

Dimanche 17 novembre

- * Formation FML "Journée de l'Euphonium et du
Tuba"
Liège – Académie Grétry – heure à définir
Fédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec M. Jean-Pierre Haeck
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 24 novembre

- * Formation FML "Initiation à la Direction
d'Orchestre"
Liège – Académie Grétry – heure à définir
Fédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec M. Jean-Pierre Haeck
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

DECEMBRE 2024

Dimanche 01 décembre

- * Festival FML
Jehanster – église Saint-Roch – dès 14h00
 - Ensemble Vocal Entre-Nous
 - Ensemble Vocal Magna Vox
 - Chœur Guido d'Arezzo (TAV)
 - Cercle Waremmien d'Art Choral
 - Les Copains d'Alors
 - Ensemble Vocal Royal Carmina FestivaFédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec l'Ensemble Vocal
"Entre-Nous"
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Samedi 07 décembre

- * Concert "A l'approche de Noël"
Liège (Thier-à-Liège) – église Saints Victor et
Léonard – 19h30
Le Chœur "Les Bengalis de Liège"
Infos : www.lesbengalisdeliege.be

- * Festival FML
Bierset – salle de l'école – dès 14h00
 - Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand
 - Royal Cercle Choral de Pepinster
 - Ensemble Vocal Vir'Volte
 - Chorale Royale Le Chant de la LembreéeFédération Musicale de la Province de Liège
en collaboration avec le Royal Foyer de
Bierset
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Dimanche 08 décembre

- * Concert "A l'approche de Noël"
Liège (Thier-à-Liège) – église Saints Victor et
Léonard – 16h30
Le Chœur "Les Bengalis de Liège"
Infos : www.lesbengalisdeliege.be
- * Concert de Prestige de Noël
Ans – église Ste-Marie, rue de l'Yser
Erato Singers
Infos : 0496-64 69 70 – 0497-10 90 48

Samedi 14 décembre

- * Concert de Noël
Fléron – église de la Ste-Famille, rue Eugène
Jehaes
Royale Union Chorale de Fléron avec les
Perles Noires
Infos : rucfch@gmail.com – 0497-20 61 99

Samedi 14 décembre (suite)

- * Concert de Noël
Liège – lieu précis à déterminer – après-midi
Chœur d'Hommes de Liège Les Disciples de Grétry avec le Chœur d'Hommes de l'Auxerrois
Infos : 0486-79 79 66 –
www.choeurdhommesdeliege.org

Samedi 15 décembre

- * Concert de Noël
Chênée-Thiers – égl. St-Jean-Marie Vianney,
rue du Centenaire 71 – 15h00
Royale Union Chorale de Fléron avec
l'Ensemble Vocal Les Voix de l'Amitié
Infos : rucfch@gmail.com – 0497-20 61 99
- * Concert de Noël
Liège – église Ste-Julienne – 14h30
Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois
avec un invité à déterminer
Infos : 0476-21 35 59 – jean.vanhulle@yahoo.fr

Jeudi 19 décembre

- * Concert Choral de Noël F.M.L.
Jupille-sur-Meuse – Maison de retraite "La Clairière" (Château de Fayenbois) – 14h30
Chorale Royale Le Chant de la Lembreé
Fédération Musicale de la Province de Liège
Infos : 04-342 66 18 – 0471-74 89 17

Vendredi 20 décembre

- * Concert de Noël
Walcourt – Basilique de Walcourt – 20h00
Le Chœur "Les Bengalis de Liège"
Infos : www.lesbengalisdeliege.be

Samedi 21 décembre

- * Traditionnel Concert de Noël
Nandrin – église St-Martin, pl. Ovide Musin – 20h00
L'Elan Vocal de Nandrin avec, en invité
l'Ensemble Instrumental Intermezzo
Infos : 0497-50 15 30 – rolandfoliez@gmail.com
- * Gala de clôture 150^{ème} anniversaire
Concert de Noël
Malmedy – salle "A L'Fraternité" – 20h00
Royale Harmonie "La Fraternité" de Malmedy
Infos : 0495-21 41 50 – 0496-90 61 20
info@lafafraternite.be – www.lafafraternite.be

Dimanche 22 décembre

- * 39^{ème} Concert de Noël
Warsage – église St-Pierre, place du
Centenaire Fléchet – 15h30
Royale Chorale Ste-Barbe avec Erato Singers
Infos : 04-369 46 25 – 04-376 64 00 – 0477-57 26 50



Envie de nous rejoindre

Nous répétons tous les vendredis de 20 à 22.30 hr

Académie de musique Grétry

(face au B3)
Place des Art 2 Liège
(Entrée par la Rue Curtius)
Suivre le fléchage

Nos portes sont ouvertes dès 19.30 hr

Un renseignement ?

Notre Président
M .Le Bussy
0486 79 79 66

Secrétaire
C. Failla
0471 76 36 14

www.
choeurdhommesdeliege.org

Société Royale de Chant
Les Disciples
de Grétry
**CHŒUR
D'HOMMES
DE LIÈGE**



Comptabilité et expertise fiscale

Scholberg Richard

Administrateur

richard@bcgsrl.be

Route du Condroz, 145B 4121 Neupré

Rue Lieutenant Jungling, 22/2 4671 Barchon

☎ 04/372.01.19 ✉ info@bcgsrl.be

N° ITAA : 11.098.113

GSM: 0494/54.55.92



Sudoku (Accroche 294)

4			2					9
	5					7		
6			8	7		2		
				9		3	7	
			1		7			
	9	4		3				
		3		8	4			6
		5					4	
8					2			1

Solution Accroche 293

7	8	3	4	1	5	2	6	9
4	6	5	2	7	9	3	1	8
9	2	1	8	6	3	5	4	7
1	5	2	9	8	7	6	3	4
3	7	8	1	4	6	9	5	2
6	9	4	5	3	2	8	7	1
5	4	7	6	2	8	1	9	3
2	1	9	3	5	4	7	8	6
8	3	6	7	9	1	4	2	5

La règle du jeu du sudoku est très simple : remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Solution dans l'Accroche 295 (juillet-août 2024).

PEMA MUSIC

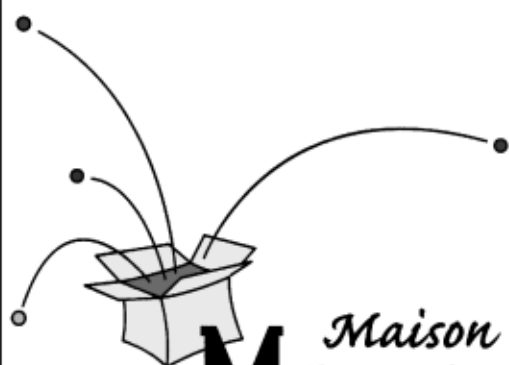
www.pemamusic.be

Tout pour satisfaire le musicien:

Pianos neufs et d'occasion ; locations pour concerts
Pianos digitaux , Keyboards – synthétiseurs
Guitares , Violons , Harmonicas
Petits instruments , Partitions , Accessoires ...

62-64 Rue Lairesse
4020 LIEGE

Tel : 04/343.88.85



Maison
MARCHAL

Coupes – Médailles Gravures

rue de Wonck, 97
4682 Houtain-Saint- Siméon
BELGIQUE

Tél. 0032 (0) 4 286 16 57
Fax 0032 (0) 4 286 51 52
Site : www.maisonmarchal.com
E-mail : info@maisonmarchal.be

Ouvert :

**du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le Samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h**



Liège, le 01 avril 2024.

N° entreprise : 432 767 280

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mars 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire 2023 se tient à la Salle du Bastion, rue des Fortifications 10 à 4030 Liège (Grivegnée).

La séance débute à 10 h 00.

1. Accueil du Président

Le Président accueille et remercie les représentants des sociétés-membres.

Il demande qu'on observe la traditionnelle minute de silence en mémoire des membres décédés en 2023 et au début de cette année 2024.

Il rappelle brièvement ce qu'est le rôle de la Fédération Musicale de la Province de Liège, dont la création date de 1895.

Il accueille les invités, à savoir d'une part Messieurs Marc THILL et Roger ROULLING, respectivement Président et Trésorier de l'U.M.I. (Union Musicale Interrégionale) et, d'autre part Monsieur Jean-Marie XHONNEUX, Président de l'APSAM, ainsi que ses collègues administrateurs, Madame Bénédicte CHAVET et Messieurs Jean-Noël KOCH et Jean-Claude HOOFS.

2. Rapport d'activités de l'année écoulée.

Le rapport d'activités 2023 est lu et projeté sur l'écran ([voir annexe 1](#)).

Le Président explique pourquoi nous n'organisons plus de festival à Retrouvailles. Les contraintes d'horaire sont trop importantes et par deux fois, nous avons été obligés de changer notre organisation par suite de décisions en dernière minute de la Ville de Liège. Dès lors, nous avons décidé de ne plus tenir qu'un stand où les sociétés affiliées sont les bienvenues pour distribuer leurs publicités.

3. Rapport de la comptabilité

a) Les comptes sont projetés sur écran. Le Président donne les explications et les précisions au fur et à mesure ([voir annexe 2](#)).

Le Président explique notamment ce qu'est la "nouvelle gouvernance".

b) Approbation des comptes de l'exercice 2023

Le Président remercie les deux vérificatrices aux comptes, Madame Nicole DEDEE (de la Royale Chorale Sainte-Barbe de Warsage) et Madame Monika CIELEN (de FM&Co) et donne la parole à cette dernière.

Madame CIELEN explique que les comptes ont été scrupuleusement vérifiés et constate qu'ils sont de mieux en mieux tenus. Elle félicite les membres du Conseil pour leur gestion et certifie que la FML est saine. Le rapport des vérificatrices est projeté sur écran ([voir annexe 3](#)).

c) Décharge au conseil

Le Président remercie de nouveau Madame DEDEE et Madame CIELEN et demande à l'Assemblée de bien vouloir donner décharge au Conseil pour les comptes 2023. Décharge est donnée à l'unanimité.

d) Nomination de nouveaux vérificateurs.

- * Les vérificateurs suppléants pour l'exercice 2023, à savoir Madame Marie-Claire SOLHOSSE (de la Chorale Royale Le Chant de la Lembrée, de Ferrières) et Monsieur Francis GAMART (de la Musique des Cadets de Marine) deviennent effectifs pour l'exercice 2024 (assemblée générale 2025).
- * Il s'agit dès lors de nommer deux vérificateurs suppléants pour l'exercice 2024 (assemblée générale 2025) qui deviendront effectifs pour l'exercice 2025 (assemblée générale 2026). Monsieur Louis VANHOEF (de l'Harmonie Royale Les Fanfares d'Othée) et Madame Martine GILIS (de la Royale Union Chorale de Fléron) se proposent et sont acceptés.

4. Reconduction / élection des membres du conseil

Deux membres du Conseil de Gestion ont donné leur démission : Madame Bernadette GLAUDE et Monsieur Christian CORNET.

Monsieur Dimitri MANFE (de Erato Singers) a présenté sa candidature.

Les membres sortants et rééligibles étaient (par ordre alphabétique) :

- * Monsieur Renaud DALEMANS, Administrateur ;
- * Madame Marie-Claire RAICK, Vice-Présidente pour les sociétés chorales et Secrétaire adjointe ;

79 bulletins ont été rentrés et le dépouillement donne le résultat suivant :

- * Monsieur Renaud DALEMANS : 75 voix ;
- * Monsieur Dimitri MANFE : 76 voix ;
- * Madame Marie-Claire RAICK : 78 voix.

Les membres sortants et rééligibles ayant obtenu plus de 50 % de voix, poursuivent leur mandat qui sera remis en jeu dans trois ans, soit lors de l'Assemblée Générale de 2027. Monsieur Dimitri MANFE entre dans le Conseil de Gestion pour une durée de trois ans et sera sortant et rééligible lors de l'Assemblée Générale de 2027.

Les sociétés représentées à l'assemblée générale de ce 09 mars 2024 sont

- * La Fanfare Royale Les Amis Réunis de Gives
- * La Royale Union Chorale Fléron
- * La Royale Harmonie "La Fraternité de Malmédy
- * L'Ensemble Vocal Royal "Les Valeureux Liégeois"
- * La Royale Malmédienne
- * La Royale Harmonie Les Fanfares d'Othée
- * L'Ensemble Vocal Royal "Carmina Festiva"
- * La Société Royale de Chant "Les Disciples de Grétry"
- * Le Royal Cercle Choral de Pepinster
- * Le Groupe Vocal "Les Voix de l'Amitié"
- * La Royale Harmonie Concorde Saint-Martin d'Antheit
- * Le Royal Guidon Hesbignon
- * L'Ensemble instrumental "Les Echos d'Aywaille"
- * La Fanfare Royale "Le Progrès" de Braives
- * FM&Co* L'Ensemble Vocal Magna Vox
- * L'Elan Vocal de Nandrin
- * Le Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand
- * Le Chœur "Les Bengalis de Liège"
- * Le Cercle Waremmien d'Art Choral
- * L'Ensemble Vocal Le Chœur de Hermalle
- * Le Groupe d'Animation Saint-Remy - Saint-Siméon
- * La Bossène
- * Le Chœur Guido d'Arezzo
- * La Chorale Royale Saint-Barbe de Warsage
- * Just a Band
- * Chœur Guido d'Arezzo
- * I Canta Storia
- * Les Grign'notes, école de musique
- * La Chorale Royale Sainte-Barbe*La Schola, Chœur d'enfants liégeois* L'Ensemble Vocal "Erato Singers"
- * La Chorale Royale "Le Chant de la Lembrée"
- * La Royale Chorale Sainte-Cécile de Ligneuville-Pont
- * La Royale Harmonie de Sart-Charneux
- * La Royale Harmonie de Hozémont
- * Infinittù (de Cœur à Oreille asbl)
- * L'Ensemble Vocal "Atout C(h)oeur"
- * Le Royal Cercle Choral d'Amay
- * La Chorale "Les Perles Noires"
- * Le Centre d'écriture Musicale Aqualien
- * L'Ensemble Vocal "Vir"Volte"
- * L'Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège
- * Le Chœur Saint-Jo de Cheratte
- * Citharède
- * Le Foyer de Bierset
- * L'Ensemble Instrumental Intermezzo
- * Le Chœur d'Enfants de Ligneuville
- * L'Ensemble Vocal Entre-Nous.

En tout, 46 sociétés étaient représentées.

5. Refonte de l'identité visuelle de la FML

Le Président présente à l'Assemblée la nouvelle Permanente chargée de la communication, Madame Claire BARTHET.

Nous avons décidé de rajeunir le logo de la Fédération Musicale de la Province de Liège : le nouveau logo est présenté à l'Assemblée ([voir annexe 4](#)), mais peut encore faire l'objet de modifications.

6. Rapprochement FML-APSAM

Une note commune relative à l'avancement de ce projet et rédigée après plusieurs conseils et discussions est projetée sur écran ([voir annexe 5](#)). Monsieur Jean-Marie XHONNEUX, Président de l'APSAM se félicite que les choses avancent. Le Président de la FML rappelle qu'un tel rapprochement, s'il se concrétise d'ici 2026 verra la création d'une Fédération unique plus forte et ayant plus de poids vis-à-vis des acteurs du monde culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles.

7. Séance académique

Le Président interrompt la réunion pour une petite séance académique. Il souhaite en effet remercier plusieurs personnes du Conseil de gestion. Il demande à Monsieur Marc THILL, Président de l'Union Musicale Interrégionale de bien vouloir décorer le plus ancien membre actuel du Conseil, à savoir Monsieur Louis BARBIER, vice-président pour les sociétés instrumentales, de la Médaille d'Officier de l'Ordre Européen du Mérite Musical pour ses nombreuses années au service de la musique.

Dans le même ordre d'idées, la secrétaire, Madame Marie GOLFIERI se voit attribuer la décoration fédérale "Ex Suo Promerito " 2^{ème} classe".

Enfin, le Président souhaite remercier Bernadette GLAUDE, démissionnaire, pour tout ce qu'elle a apporté à la Fédération et notamment son excellent travail relatif au rapprochement FML-APSAM.

8. Programme 2024

Le Président énumère les organisations et les participations de la FML pour l'année 2024, projetées sur écran ([voir annexe 6](#)).

Une des activités vient d'avoir lieu fin février 2024 : le concours "Jeunes Solistes", éliminatoire du concours national "Sonatina" organisé depuis de nombreuses années en collaboration entre l'U.S.M. (Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles) dont fait partie, entre autres, la FML, Födekam (Communauté Germanophone) et Viamo (Communauté Néerlandophone). Cinq candidats de la FML se sont qualifiés pour participer à la finale USM qui aura lieu le 21 avril 2024 à Tamines.

Le Président ajoute qu'un nouveau festival non prévu se tiendra à Bierset le 07 décembre 2024 et qu'un festival en collaboration avec La Schola aura lieu début 2025.

9. Projet de budget 2024

Les recettes et dépenses prévues en 2024, comparées aux comptes 2023, sont projetées ([voir annexe 7](#)). Le Président explique certaines d'entre elles.

A la demande du Président, l'Assemblée donne son accord sur le budget.

10. Admission de nouvelles sociétés-membres

Conformément aux statuts, l'admission de plusieurs nouvelles sociétés est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale. Il s'agit de :

- * l'ensemble vocal féminin "Entre-Nous"
- * Les Copains d'Alors

L'Assemblée approuve ces admissions par acclamations.

11. Festivals F.M.L. 2024

- * La liste des sociétés devant participer aux différents festivals 2024 est projetée ([voir annexe 8](#)). Il s'agit là d'une liste provisoire élaborée avant les éventuelles demandes lors de l'assemblée générale et donnée sous toutes réserves. Des modifications interviendront pour tenir compte de quelques omissions et du nouveau festival prévu le 07 décembre 2024 pour lequel les candidatures sont ouvertes dès à présent.

12. Questions/Réponses

- * La question est posée de savoir quand les sociétés souhaitant devenir TAV pourront le faire. Le Président répond qu'actuellement il existe un moratoire jusqu'en 2025. Un nouveau décret est prévu et les auditions pourront reprendre, mais plus sous la forme que nous avons connue.
- * En ce qui concerne les assurances, certains demandent s'il est bien nécessaire de donner à la FML les noms et adresses de chaque personne faisant partie des sociétés, car en principe, ce sont les sociétés qui sont assurées. Le Président s'informera auprès de notre courtier.
- * La carte de membre qui auparavant pouvait permettre d'acheter des produits chez ISPC n'est plus admise par la nouvelle société SLIGRO.
- * A une question posée relative à la formation "Initiation à la Direction d'Orchestre" prévue en octobre 2024; le Président répond que nous sommes toujours en attente des modalités. Il interrogera à ce sujet le maître de stage, à savoir Monsieur Jean-Pierre HAECK, conseiller musical de la FML.

Le Président remercie encore tous les membres présents.

La séance est levée à 12 h 00.



Jean-Marie BATTEUX
Président



Marie GOLFIERI
Rapporteur



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mars 2024

Annexe 1

N° entreprise : 432 767 280

Rapport d'activités 2023

La Fédération Musicale de la Province de Liège, a toujours eu pour but de maintenir l'intérêt de ses musiciens et choristes amateurs, éveiller en eux l'envie de progresser sur le plan musical tant individuel que collectif.

La pratique de la musique doit rester un loisir, un délasserment, une opportunité de réaliser quelque chose ensemble, chacun selon ses moyens en partageant la satisfaction de la réussite.

La F.M.L. est représentée par un conseil d'administration qui se réunit mensuellement.

Le Bureau du Conseil se réunit plus fréquemment et chaque fois que la situation l'exige.

D'autre part, notre siège social, résidence Elysée, quai Marcellis, 1 a, accueille les représentants des Sociétés pour les informer et résoudre leurs différents problèmes.

Au sein de l'Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Fédération est représentée par Monsieur Jean-Marie Batteux, qui occupe le poste de vice-président, et par Marie Golfieri celui d'Administratrice.

Nous participons également aux réunions de l'UMI, de l'UGDA.

La Fédération envoie, lorsque cela est possible, un ou plusieurs membres du Conseil pour la représenter lors des manifestations et concerts des Sociétés affiliées. Elle marque ainsi sa solidarité avec les sociétés et le soutien collégial de la Fédération.

Une permanence est tenue tous les mercredis de 09h30 à 12h30 sauf pendant les congés scolaires.

Vous pouvez constater que l'année 2023 a été très riche en activités.

Pour rappel, la F.M.L. publie tous les deux mois, une revue « L'Accroche » qui se veut le lien entre toutes les sociétés affiliées.

Attention : si vous devez nous transmettre vos activités à insérer dans l'accroche ou sur le site, il faut qu'elles nous parviennent pour au plus tard le 1er du mois qui précède la publication et dans le document ad-hoc.

N'oubliez pas de consulter notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.fml.be>

Organisations F.M.L. en 2023

En 2022, la FML a organisé :

26 février 2023	Concours des jeunes solistes
11 mars 2023	Assemblée Générale ordinaire
23 au 26 mars 2023	Séjour de chœur à la Côte d'Opale
01 avril 2023	Formation sur les ASBL
15 avril 2023	Formation de secrétaires et trésoriers
22 avril 2023	Formation sur les ASBL

Organisations F.M.L. en 2023 (suite)

21, 23, 28 et 29 avril 2023	Formation à la direction musicale d'orchestres d'harmonie
6 mai 2023	Festival F.M.L. en collaboration avec le Cercle Choral d'Amay à
10 – 11 juin 2023	Festival F.M.L. à Robermont (Liège)
2 – 3 septembre 2023	Stand F.M.L. « Retrouvailles » dans le parc de la Boverie à Liège
16 septembre 2023	Festival F.M.L. à Othée en collaboration avec la Royale Harmonie les
1 octobre 2023	Festival F.M.L. à Ferrières en collaboration avec le Chant de la
8 octobre 2023	Festival F.M.L. à Chênée en collaboration avec la Royale Union
14 – 15 octobre 2023	Formation de chefs de chœurs et de choristes au château de
21 – 22 octobre 2023	Formation de chefs de chœurs et de choristes au château de
29 octobre 2023	Festival F.M.L. à Cornesse en collaboration avec le Royal Cercle
26 novembre 2023	Festival F.M.L. à Herve en collaboration avec Magna Vox
14 décembre 2023	Concert de Noël au château de Fayenbois
16 décembre 2023	Festival F.M.L. de Noël à Bierset

Participations de la F.M.L.

En 2023, la FML à participé à :

- * L'assemblée générale de l'USM à Namur, le 21 mars 2023 ;
- * La demi-finale du concours "Sonatina" à Namur organisé par l'USM, le 23 avril 2023 ;
- * La finale nationale « Sonatina » organisé par VLAMO en collaboration avec FÖDEKAM et l'USM, le 21 mai 2023, à Maas Mechelen ;
- * 6 AG avec ADK et le syndic du bureau et des garages ;
- * 5 réunions et 2 AG avec Incidence à Namur et en visio ;
- * 12 réunions avec la C.A.C.T. (Chambre de concertation d'Action Culturelle et Territoriale en présentiel (2) et en visio (10) ;
- * 3 réunions avec l'UMI (Union Musicale Interrégionale) au Grand-Duché de Luxembourg et en visio ;
- * 1 réunion avec l'UGDA (Luxembourg) ;
- * 3 réunions USM à Namur ;
- * 5 réunions F.M.L.-APSAM ;
- * 1 réunion avec inspectrices FWB (renouvellement plan quinquennal).

Annexe 2

N° entreprise : 432 767 280

BILAN ANNEE 2023

(01 janvier - 31 décembre)

<u>RECETTES</u>		
	RECETTES TOTALES EXERCICE 2023	91.319,44 €
	AVOIR AU 01.01.2023	75.604,05 €
	TOTAL	166.923,49 €
<u>DEPENSES</u>		
	DEPENSES TOTALES EXERCICES 2023	76.473,36 €
EN CAISSE	ING Compte Courant	3.005,82 €
	ING Livret Vert	87.261,60 €
	Compte Caisse	182,71 €
	TOTAL	166.923,49 €
<u>CALCUL DU DISPONIBLE</u> (effectif au 31/12/23)		
◦	ING Compte Courant	3.005,82 €
◦	ING Livret Vert	87.261,60 €
◦	Compte Caisse	182,71 €
	Disponible total au 31/12/23	90.450,13 €
REVENUS DIMINUES DES DEPENSES		14.846,08 €

BILAN ANNEE 2023

(01 janvier - 31 décembre)

BILAN DES OPERATIONS IMPRODUCTIVES

IMMOBILISE	IMMEUBLE : 1 x 25.000 € + 2 x 15.000 €	55.000,00 €
	TITRE CJK	15.500,00 €
	2 VALEURS "VINS DE LIEGE" (2 x 500 €)	1.000,00 €
	TOTAL Immobilisé	71.500,00 €
REALISABLE	STOCK DE MEDAILLES	8.515,41 €
DISPONIBLE	ING Compte Courant	3.005,82 €
	ING Livret Vert	87.261,60 €
	Compte Caisse	182,71 €
	TOTAL Disponible	90.450,13 €
TOTAL		170.465,54 €
NON EXIGIBLE	CAPITAL	170.465,54 €
	DETTE	0,00 €
TOTAL		171.465,54 €

COMPTE PROFITS ET PERTES : REALISE EXERCICE 2023 – REVENUS

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES	SUBV. EXTRAORDINAIRE POUR ACTIVITE	15.138,28 €
	COMPLEMENT	3.556,08 €
	PROVISION	5.334,12 €
	INTERVENTIONS ART ET VIE (redistribuées aux membres)	3.775,00 €
	SUBVENTION EMPLOI	29.016,79 €
	NOUVELLE GOUVERNANCE	626,70 €
	SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT	2.671,46 €
PROVINCE	1er SEMESTRE 2023	7.043,00 €
	2ème SEMESTRE 2023	3.100,00 €
	SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT	4.500,00 €
PRESTATIONS DE SERVICES	FORMATIONS	2.950,00 €
	SERVICES	5.334,90 €
COTISATIONS ANNUELLES DES MEMBRES		10.780,50 €
RECETTES D'ACTIVITES	ENTREES P.A.F.	558,10 €
	BAR, RESTAURATION	2.116,59
PRESTATION PUBLICITE PROPRE + PUB		1.840,16 €
INTERETS		152,65 €
TOTAL REVENUS		98.494,33 €

COMPTE PROFITS ET PERTES : REALISE EXERCICE 2023 – DEPENSES

FRAIS DE SECRETARIAT ORDINAIRES (timbre, téléphone,...)	1.532,13 €
FRAIS DE SECRETARIAT ORDINAIRES (fournitures, entretien matériel,...)	8.827,60 €
FRAIS DE PUBLICITE ET PROMO	1.601,93 €
PUBLICATIONS PROPRES	2.174,98 €
DOCUMENTATION (achat partitions)	888,28 €
CACHETS, DEPLACEMENTS	6.025,00 €
LOCATION MATERIEL	1.635,88 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS RESPONSABLES F.M.L.	2.290,11 €
AIDE FINANCIERE AUX SOCIETES MEMBRES	5.553,80 €
RESSOURCES HUMAINES Cotisation entreprise CESI	338,04 €
Gestion salaire Top RH	136,73 €
ONSS	1.371,72 €
Précompte	152,60 €
Salaire	7.458,71 €
FRAIS COUVERTS PAR SUBSIDES	15.883,16 €
FRAIS DE RECEPTION, CADEAUX	3.154,13 €
DROITS D'AUTEURS (Unisono, Semu)	6.200,49 €
ENTRETIEN + CHARGES LOCAUX	4.892,97 €
FRAIS D'HOTEL, INTERNAT, LOCATION LOCAUX	2.558,82 €
ASSURANCES	2.876,83 €
COTISATIONS	1.440,50 €
EQUIPEMENT	1.671,01 €
INTERETS, FRAIS	224,07 €
PRECOMPTE MOBILIER - TAXES	1.205,78 €
LOCATION DE LOCAUX	3.552,94 €
TOTAL DEPENSES	83.648,25 €
REVENUS DIMINUES DES DEPENSES	14.846,08 €

N° entreprise : 432 767 280

Rapport des Vérificateurs aux Comptes

FEDERATION MUSICALE DE LA PROVINCE DE LIEGE

Assemblée Générale du 9 mars 2024

Rapport des Vérificateurs des Comptes

A présenter à l'assemblée générale de la fédération Musicale

De la Province de Liège, convoqué le 9 mars 2024

Conformément au mandat qui nous a été confié dans le cadre des statuts de l'ASBL Fédération Musicale de la Province de Liège, et en exécution des statuts, nous avons procédé le 21 février 2024 à Liège à l'examen des comptes de la comptabilité et des pièces comptables pour l'exercice 2023.

Nous déclarons que nous avons obtenu toutes les informations et explications nécessaires.

Nous avons examiné et comparé avec les pièces justificatives présentées et nous les trouvons conformes.

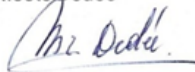
Nous sommes d'avis que la situation financière a été établie correctement par le Conseil d'Administration, de manière à présenter un aperçu exact à la date de clôture.

Nous invitons par conséquent l'assemblée générale de la fédération à approuver les comptes tels qu'ils sont présentés par le trésorier et le gestionnaire de la Fédération.


Liège le 21 février 2024

Les vérificateurs aux comptes

Nicole Dedée



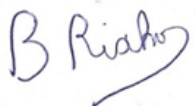
Monika Cielen



Nous, soussignés, certifions avoir présenté toutes les pièces comptables aux vérificateurs de caisse

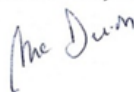
Bruno RIXHON

Trésorier



Marie-Claire RAICK

Secrétaire adjointe



Jean-Marie BATTEUX

Président





Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mars 2024

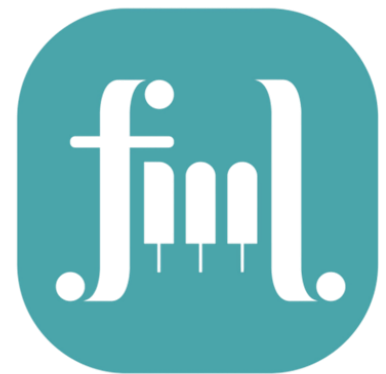
Annexe 4

N° entreprise : 432 767 280

Refonte de l'identité visuelle

Vers un nouveau logo

Nous travaillons avec une graphiste dans le but de moderniser l'identité visuelle de la fédération. Nous avons d'ores et déjà reçu les propositions de logo suivantes :





N° entreprise : 432 767 280

Rapprochement FML - APSAM

Comme annoncé en 2023, des discussions ont été lancées entre notre Fédération et l'Association pour la Promotion des Sociétés d'Art Musical (APSAM) en vue d'un rapprochement et la création, à terme, d'une seule Fédération pour l'ensemble de la province.

Néanmoins, l'objectif n'est pas un simple retour à une situation antérieure à 1973 mais bien une évolution vers une seule Fédération qui tiendrait compte des avantages et inconvénients tirés de l'expérience et du fonctionnement des deux fédérations provinciales. L'idée est de permettre à toutes les associations musicales de la province de bénéficier de droits identiques. Cette démarche vise à renforcer nos liens au sein de la province et à créer de nouvelles opportunités pour chacun de nos membres.

Les discussions préliminaires se sont déroulées sereinement et ont permis des échanges constructifs.

À ce stade, il est important de mentionner que les statuts de chaque entité ont été examinés, après une première analyse effectuée par l'ASBL « Incidence ». Les avantages et inconvénients de chaque article ont été passés en revue et discutés. Actuellement, un premier projet de statuts harmonisés a été finalisé et peut vous être transmis sur simple demande. Si cette modification de statuts était également approuvée par l'Apsam, cela pourrait permettre d'aboutir à terme à deux ASBL avec des statuts identiques et donc à un rapprochement harmonieux et bénéfique pour l'ensemble des associations musicales de la province de Liège.

Au niveau « timing », l'idée est de ne pas se précipiter, d'assurer à chacune des deux associations la préservation de tout son potentiel mais également de prévenir toute perte de ressources. Comme vous le savez, la FML vient de recevoir l'approbation pour son plan quinquennal, mais celui de l'Apsam doit être introduit en 2025. Ainsi, lorsque le renouvellement de reconnaissance des deux associations aura été validé, des discussions pourront être menées au niveau de la FWB en vue d'avoir une vue claire de ce qui arriverait en cas de regroupement au sein de la FML.

Nous sommes convaincus que le rassemblement des deux Fédérations au sein d'une seule fédération musicale de la province, s'il se concrétise d'ici 2026, sera l'occasion d'offrir de nouvelles opportunités à l'ensemble de nos membres et de renforcer la pratique musicale en amateur dans la province.

N° entreprise : 432 767 280

PROJETS 2024

Organisations F.M.L. prévues en 2024

18 février 2024	Concours des jeunes solistes
2 mars 2024	Formation de secrétaires et trésoriers
9 mars 2024	Assemblée Générale ordinaire de la F.M.L.
2 juin 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec le Royal Cercle Choral d'Amay à l'Abbaye de Flône
15 – 16 juin 2024	Festival F.M.L. d'été à Robermont (Liège)
31 août et 01 septembre 2024	Stand F.M.L. « Retrouvailles » dans le parc de la Boverie à Liège
14 – 15 septembre 2024	Formation de chefs de chœurs et de choristes aux Waides à Cointe (Liège)
21 – 22 septembre 2024	Formation de chefs de chœurs et de choristes aux Waides à Cointe (Liège)
27 septembre 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec Erato Singers au Centre Culturel d'Ans
29 septembre 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec les Disciples de Grétry-Chœur d'Hommes de Liège à la Collégiale Saint-Denis à Liège
6 octobre 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec le Chant de la Lembrée à Ferrières
12 ou 19 octobre 2024	Séjours de chœur pour les 30 ans de l'Orchestre Mosan de Jean-Pierre Haeck (lieu et détails organisationnels à déterminer)
13 octobre 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec Magna Vox à Manihant
3 novembre 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec le Royal Cercle Choral de Pepinster à Theux
1 ^{er} décembre 2024	Festival F.M.L. en collaboration avec l'Ensemble Entre-Nous à Juslenville
07 décembre 2024	Festival de Noël à Bierset
19 décembre 2024	Concert de Noël au château de Fayenbois

Participations de la F.M.L. prévues

Au cours de l'année 2024, la F.M.L. participera à :

- L'assemblée générale de l'USM à Namur, le 18 mars 2024 ;
- La demi-finale du concours « Sonatina » à Tamines organisé par l'USM, le 21 avril 2024 ;
- La finale nationale « Sonatina » organisé par l'USM en collaboration avec FÖDEKAM et VLAMO à l'IMEP à Namur, 26 mai 2024 ;
- 2 AG avec ADK et 4 AG avec Syndia (syndic des copropriétés) ;
- 5 réunions et 2 AG avec Incidence à Namur ;
- 12 réunions avec la C.A.C.T. (Chambre de concertation d'Action Culturelle et Territoriale en présentiel (2) et en visio (10) ;
- 3 réunions avec l'UMI (au Grand-Duché de Luxembourg et en visio) ;
- 1 réunion avec l'UGDA (Luxembourg) ;
- 3 réunions USM à Namur.

Annexe 7

N° entreprise : 432 767 280

PROJET DE BUDGET 2024

RECETTES		REEL 2023	BUDGET 2024
FED. W-B	SUBV. DE FONCTIONNEMENT	2.671,46 €	2.500,00 €
	SUBV. EXTR. POUR ACTIVITE	15.138,28 €	15.500,00 €
	COMPLEMENT	3.556,08 €	3.000,00 €
	INTERVENTIONS ART ET VIE (redistribuées aux membres)	3.775,00 €	4.000,00 €
	NOUVELLE GOUVERNANCE	626,70 €	670,00 €
	PROVISION	5.334,12 €	5.000,00 €
	SUBVENTION EMPLOI	29.016,79 €	30.000,00 €
PROVINCE	1er SEMESTRE	7.043,00 €	7.000,00 €
	2 ^{ème} SEMESTRE	3.100,00 €	3.000,00 €
	SUBSIDES DE FONCTIONNEMENT	4.500,00 €	4.500,00 €
PRESTATIONS, DEFRAIEMENTS, CACHETS	Pour des formations	2.950,00 €	4.300,00 €
	Pour des services	5.334,90 €	6.000,00 €
COTISATIONS ANNUELLES DES MEMBRES		10.780,50 €	11.000,00 €
PRESTATION PUBLICITE PROPRE + PUB		1.840,16 €	2000,00 €
RECETTES D'ACTIVITES	ENTREES P.A.F.	558,10 €	500,00 €
	BAR, RESTAURATION, HEBERGEMENT	2.116,59 €	2.000,00 €
INTERET DU COMPTE		152,65	150,00 €
TOTAL REVENUS		98.494,33 €	101.120,00 €

DEPENSES		REEL 2023	BUDGET 2024
FRAIS DE SECRETARIAT ORDINAIRES (timbres, téléphone,...)		1.532,13 €	1.600,00 €
FRAIS DE SECRETARIAT (fournitures, entretien matériel,...)		8.827,62 €	9.000,00 €
FRAIS DE PUBLICITE ET PROMO		1.601,93 €	2.000,00 €
PUBLICATIONS PROPRES		2.174,98 €	2.500,00 €
DOCUMENTATIONS		888,28 €	1.000,00 €
ACTIVITES EDUCATIVES	CACHETS, DEPLACEMENTS	6.025,00 €	6.000,00 €
	LOCATION MATERIEL	1.635,88 €	2.000,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENTS RESPONSABLES F.M.L.		2.290,11 €	2.500,00 €
AIDE FINANCIERE AUX SOCIETES MEMBRES		5.553,80 €	6.000,00 €
DIVERS	FRAIS COUVERTS PAR SUBSIDES	15.883,16 €	16.000,00 €
	FRAIS DE RECEPTION, CADEAUX	3.154,13 €	3.500,00 €
	DROITS D'AUTEURS (Unisono, Semu)	6.200,49 €	6.000,00 €
	ENTRETIEN + CHARGES LOCAUX	4.892,97 €	5.000,00 €
	FRAIS D'HOTEL, INTERNAT	2.558,82 €	4.000,00 €
	LOCATION LOCAUX	3.552,94 €	3.600,00 €
	ASSURANCES	2.876,83 €	3.000,00 €
	COTISATIONS	1.440,50 €	1.500,00 €
	EQUIPEMENT	1.671,01 €	1.820,00 €
	INTERETS, FRAIS	224,07 €	300,00 €
	PRECOMPTE MOBILIER - TAXES	1.205,78 €	1.500,00 €
RESSOURCES HUMAINES	COTISATION ENTREPRISE (CESI)	338,04 €	500,00 €
	FRAIS UCM	1.661,07 €	3.000,00 €
	SALAIRE	7.458,71	18.800,00 €
TOTAL DEPENSES		83.648,25 €	101.120,00 €
REVENUS DIMINUES DES DEPENSES		14.846,08 €	0,00 €

N° entreprise : 432 767 280

Festivals F.M.L. 2024

PROVISOIRE – SOUS TOUTES RESERVES

Amay Dimanche 02 juin 2024 - Royal Cercle Choral d'Amay	Fanfare Royale Le Progrès de Braives	LG 113
	Royal Cercle Choral d'Amay	LG 233
	Société Royale de Chant les Disciples de Grétry	LG 056
	Ensemble Instrumental Intermezzo	LG 256
	Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois	LG 026
Robermont Samedi 15 juin 2024 - Festival d'été	Ensemble Vocal Magna Vox du Pays de Herve	LG 139
	Ensemble Vocal Entre-Nous	LG 258
	Royal Cercle Choral d'Amay	LG 233
	Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège	LG 252
	Ecole de Musique Citharède	LG 254
Robermont Dimanche 16 juin 2024 - Festival d'été	Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand	LG 143
	Royal Cercle Choral de Pepinster	LG 058
	Chorale Atout C/hlo	LG 231
	Royal Cercle Choral Sainte-Barbe de Wier	LG 176
	Erato Singers	LG 248
Ans Vendredi 27 septembre 2024 - Erato Singers	Royal Harmonie Les Fanfares d'Ans	LG 053
	Erato Singers	LG 204
	Royale Union C/hlo de Fléron	LG 006
	Ensemble des Cadets de Marais	LG 133
	Royale Harmonie Cordes Saint-Martin d'Ans	LG 087
Liège Dimanche 29 septembre 2024 - Société Royale de Chant les Disciples de Grétry	Royale Union C/hlo de Fléron	LG 006
	Erato Singers	LG 253
	Royal Cercle Choral d'Amay	LG 233
	La Société Royale de Chant les Disciples de Grétry	LG 197
	Académie de Herstal	LG 214
Ferrières Dimanche 06 octobre 2024 - Chorale Royale Le Chant de la Lembrée	Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand	LG 143
	Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois	LG 026
	Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié	LG 073
	Ensemble Vocal Royal Carmina Festiva	LG 054
	Chorale Royale Le Chant de la Lembrée	LG 205
Manihant (Herve) Dimanche 13 octobre 2024 - Ensemble Vocal Magna Vox du Pays de Herve	Chœur Guido d'Arezzo	LG 159
	Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié	LG 073
	Ensemble Instrumental Intermezzo	LG 256

Cette liste fait partie du rapport et ne reflète que ce qui a été montré à l'AG. Elle a subi depuis de nombreuses modifications et ne doit pas être prise en compte. Les infos correctes sont à lire dans l'agenda.

Festivals F.M.L. 2024 (suite)

PROVISOIRE – SOUS TOUTES RESERVES

Theux Dimanche 03 novembre 2024 - Royal Cercle Choral de Pepinster	Ensemble Magna Vox du Pays de Herve	LG 139
	Erato Singers	LG 204
	Chorale La Bossène	LG 154
	Just a Band	LG 155
	Royale Chorale Sainte-Cécile de Ligneuville (adultes)	LG 211
	Royale Chorale Sainte-Cécile de Ligneuville (enfants)	LG 257
Jehanster Dimanche 01 décembre 2024 - Groupe Vocal Entre-Nous	Ensemble Vocal Magna Vox du Pays de Herve	LG 139
	Ensemble Vocal Entre-Nous	LG 258
	Chœur Guido d'Arezzo	LG 159
	Cercle Waremme A.C. Choral	LG 146
	Les Solistes d'Alors	LG 199
	Ensemble Vocal de la Carmina Festiva	LG 054
Fayenbois - Concert de Noël	Chorale Royale Le Chant de la Lembrée	LG 205

Cette liste fait partie du rapport et ne reflète que ce qui a été montré à l'AG. Elle a subi depuis de nombreuses modifications et ne doit pas être prise en compte. Les infos correctes sont à lire dans l'agenda.



IN MEMORIAM

C'est avec un immense regret que le Chœur Guido d'Arezzo a dû dire adieu à l'un de ses plus anciens membres

Monsieur Taddeusz DITTFELD



24/01/1937 – 14/03/2024

Les membres du Conseil de Gestion de la Fédération Musicale de la Province de Liège présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Monsieur Dittfeld, ainsi qu'à ses amis du Chœur Guido d'Arezzo.



24^{ème}
Grand Concert
des *Mugquets*

Fanfare Royale
"Le Progrès" de
Braives

sous la direction musicale
de Mr Thomas LOUIS

SAMEDI 25 MAI 2024
dès 19h30

Salle « L'Amitié Villoise »
Ville-en-Hesbaye (Braives)

Prévente : 10€ - Vente : 12€

Renseignements & Réservations :

Bruno LOUIS (Président) : 0472/86.70.03. ou 019/69.77.10.

Arnaud QUINET (Secrétaire) : 0485/75.16.49.

Par Internet sur : <http://braives.be-music.com>



TOUT POUR LA MUSIQUE A VENT

UN ASSORTIMENT MAGNIFIQUE DES MARQUES FAMEUSES

Grand atelier de réparation et instruments à vent et de percussion de la propre usine.



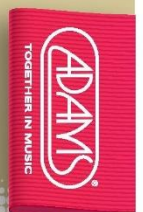
ADAMS LUMMEN (B)

Bosstraat 73
B-3560 Lummen
info@adams-music.be
+32 (0) 13 35 20 20

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	9.00-18.00
Mercredi	9.00-18.00
Jeudi	9.00-18.00
Vendredi	9.00-18.00
Samedi*	9.00-17.00
Dimanche	Fermé

*atelier de réparation jusque 16h00



ADAMS MUSIC CENTRE
ADAMS-MUSIC.BE

La rémunération légale des chefs de Chœur et des musiciens : clôture annuelle de la procédure liée au contrat « Article 17 » et la rémunération des musiciens en répétition et en concert.

Changement d'appellation.

On ne parle plus de contrat « article 17 », mais bien maintenant de contrat de travail associatif. Retenez néanmoins que ces deux appellations désignent la même réalité et les mêmes textes.

Fin de la procédure : la fiche fiscale.

La première année au cours de laquelle un ingénieur « son » a été rémunéré par le biais de contrats de travail associatif s'est achevée.

Il convient maintenant de remplir les obligations fiscales. Pour ce faire, il faut utiliser une fiche 281.27 que l'on trouve assez facilement sur internet, mais en version PDF. C'est donc à la main qu'elle a été remplie pour le destinataire.

Il suffit de reporter les montants de l'année dans les rubriques, concrètement, le montant brut versé et le nombre d'heures prestées par trimestre (puisqu'elles sont plafonnées).

Il faut également introduire les mêmes données sur une plateforme (Belcotax-on-web¹). Son utilisation ne présente aucune difficulté particulière.

Encore trois remarques sur ce sujet.

Tout d'abord, à toutes les étapes, des personnes des administrations très aimables et cherchant toujours à aider étaient accessibles. Les inspecteurs et inspectrices de l'ONSS ont été particulièrement efficaces.

Ensuite, lors du démarrage de la procédure, il était possible de recevoir de l'aide de l'inspection. Cette aide s'est concrétisée par un appel téléphonique (en février 2024) d'une inspectrice chargée de rédiger un rapport à envoyer à Bruxelles. Les documents demandés (contrat, preuve d'assurance) ont été fournis. Le contenu du rapport n'a pas été communiqué. Si l'administration de Bruxelles n'envoie rien, c'est que tout va bien. Ce n'est pas vraiment l'image que je me faisais de l'aide, mais enfin.

Bien qu'un moment contestée, la procédure permettant de rémunérer un régisseur « son » grâce à l'article 17 de l'Arrêté royal du 28 novembre 1969 (modifié le 23/12/2021) et donc dénommé contrat de travail associatif, est bien légale. En effet, le texte renseigne parmi les bénéficiaires possibles « les organisateurs de manifestations socioculturelles et les personnes qu'ils occupent pour un maximum de 32 heures à répartir selon les besoins le jour de l'évènement et 3 jours avant ou après l'évènement, à l'exclusion des prestations artistiques couvertes ou éligibles au titre d'indemnités forfaitaires de défraiement [...] »². Ceci a été confirmé par la juriste à l'ASBL « Incidence » après quelques hésitations.

Le cas d'un régisseur « lumière » est identique à celui du régisseur « son », d'après les dernières informations venant de l'ASBL « Incidence ». Il n'en reste pas moins que la composante artistique de celui-là est bien plus marquée que pour celui-ci, quand on envisage l'éclairage d'un spectacle avec des machines comme des lyres et des machines courantes de nos jours. Dès lors, il devrait pouvoir être dédommagé par IAA. La question n'est pas encore tranchée.

Un bel imbroglia : la rémunération des musiciens en répétition et en concert.

Dans ces articles, l'ASBL Incidence est souvent citée. Pour rappel, il s'agit d'une association basée à Namur et qui se définit comme la Fédération de la Créativité et des Arts en amateur. Celle-ci organise des formations, notamment sur les thématiques liées à l'actualité, dont les sujets qui nous occupent.

¹ <https://finances.belgium.be/fr/E-services/Belcotaxonweb/>

² Arrêté royal pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, article 17 7°

Dans la FAQ parue au terme des formations sur l'IAA, on pouvait lire ceci :

« 13. LES RÉPÉTITIONS MUSICALES SONT-ELLES CONSIDÉRÉES COMME ACTIVITÉ ARTISTIQUE ?

Non, les répétitions relèvent de la notion de transmission et de la pédagogie, comme les animations et les projets socio-artistiques. »³

Nous nous retrouvions donc dans une situation ubuesque, dans laquelle on pouvait utiliser un IAA pour un concert, mais pas en répétition, qui relève plutôt du contrat associatif, mais qui est incompatible. Restait alors le volontariat (une quarantaine d'Euros plus des frais de déplacement) pour dédommager les musiciens en répétition.

On pouvait aussi alors imaginer la solution inverse : contrat associatif pour les répétitions et volontariat pour le concert. Dans un sens, cette solution aurait pu être intéressante, car les tarifs pour une prestation dans un contrat associatif sont libres au-dessus d'un seuil, alors que ceux de l'IAA sont plafonnés. Mais la lourdeur de la procédure pour un musicien qui accompagne pour une ou deux répétitions et un concert est démesurément lourde.

De plus, personne n'a pu donner la référence légale de cette différence entre prestation et répétition.

Insatisfait de cette situation, il paraissait évident de chercher l'information à sa source. Passant de l'ONSS à la Commission du Travail des Arts avec un détour par la Commission des Arts (qui n'a rien à voir avec la précédente), la réponse est venue sous la forme d'un courriel émanant du secrétariat de Working in the Arts (qui gère la plateforme d'encodage) et spécifiant que : « Notre juriste ne voit pas d'empêchement d'appliquer l'IAA aux répétitions. Tant qu'il s'agit d'une prestation strictement artistique ».

Cette modification, d'une part, a laissé perplexe les juristes d'Incidence car « Les textes ne donnent pas cette possibilité et l'interprétation plus large qu'elle en fait n'est pas dans la lignée des négociations soutenues que nous avons eues avec le Cabinet Vandembroucke ».

D'autre part, il s'agissait d'une revendication de l'ASBL puisque le texte se poursuit en précisant : « Si celle-ci [la possibilité d'utiliser les IAA en répétition] est confirmée, ça sera une belle avancée pour le secteur et une petite victoire puisque c'est ce que nous avons défendu durant les négociations ».

Le 8 mars, Incidence confirmait bien l'information, mettant un terme à cet imbroglio.

« Je vous confirme, suite aux renseignements pris auprès de l'Administration qu'ils prennent bien les répétitions en compte pour autant que celle-ci ne s'effectue pas le même jour chez le même donneur.euse d'ordre. Il ne peut y avoir deux IAA le même jour chez le même donneur.euse d'ordre. Il faut donc que la répétition se passe en amont du jour de la prestation artistique pour que les deux activités puissent être prises en compte en IAA. »

La conclusion de cette situation est que, pour rémunérer les musiciens occasionnels, la solution la plus simple est bien l'Indemnité des arts en amateur. Bien sûr, les montants sont plafonnés et d'un niveau qui peut paraître inférieur aux tarifs en cours. Néanmoins, en octroyant le montant maximum autorisé pour chaque répétition et prestation, ainsi que des frais de déplacement (que le musicien doit pouvoir justifier), on arrive quand même à des sommes conséquentes.

Reste alors la question du chef ou de la Cheffe de Chœur et de l'accompagnateur ou accompagnatrice.

« En résumé, comment pouvons-nous rémunérer nos chef et accompagnateur dans leurs diverses prestations en restant dans la légalité et en limitant le risque qu'ils ne soient imposés lourdement ? ». Cette question posée par un administrateur de chorale résume bien la problématique.

Tout d'abord, il convient de connaître les montants de cette rémunération ou de ce défraiement.

En utilisant tous les IAA d'une personne, sans les frais de déplacement, on peut octroyer 2316,60 €. Les remboursements des frais de déplacement peuvent générer jusqu'à 660 € (mais il faut pouvoir justifier les 22 € par jour). L'inconvénient, c'est que cela oblige la personne à consacrer toutes ses IAA à un seul groupe. Cela peut aussi impliquer que toutes les prestations ne seront pas indemnisées tout en atteignant le montant annuel mentionné plus haut.

³ https://docs.google.com/document/d/1EsSAXVMtC9GpeLvr-tljl_jQhOImLj2x/edit

On pourrait compléter par des indemnités de volontariat (une quarantaine d'Euros par jour plus des frais de déplacement), mais il faut alors que l'activité n'ait pas lieu le même jour et que son objet soit différent, donc pas pour une prestation artistique.

Si cette solution n'est pas possible ou acceptable, il reste le contrat de travail associatif, plus coûteux pour le donneur d'ordre et plus lourd sur le plan administratif.

La fonction du Chef de Chœur est reprise dans la liste des activités autorisées (responsable de processus artistiques). On pourrait alors penser que cela ne couvre pas les concerts (à l'instar des musiciens).

En retournant au texte, on peut y lire comme condition pour être rémunérées par contrat de travail associatif que "les prestations ne sont [soient] pas des prestations artistiques déjà couvertes ou éligibles au titre d'indemnités forfaitaires de défraiement"⁴. Or, comme un donneur d'ordre ne peut conclure une IAA et un contrat associatif la même année civile avec un même bénéficiaire, la prestation devient non éligible au titre d'indemnités forfaitaires de défraiement. Dès lors, toutes les prestations du Chef de Chœur peuvent être incluses dans le contrat de travail associatif.

Le même raisonnement pourrait s'appliquer à l'accompagnateur, en s'appuyant sur le fait que les répétitions font partie de la pédagogie (tout en ne connaissant pas la base légale de cette affirmation). Pour la même raison (impossibilité de conclure une IAA et un contrat associatif la même année), les concerts seront rétribués dans le cadre du contrat associatif.

Face à une telle réforme, devant des informations contradictoires, à l'écoute de juristes qui prônent des philosophies opposées, il est important de toujours retourner vers les textes légaux et ne pas se fier à des interprétations qui vont au-delà des textes. Il est aussi essentiel de se donner un espace de liberté et de le défendre.

« Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché ».⁵

Guy Lorquet et ses complices.

Une question, une remarque, un conseil ?

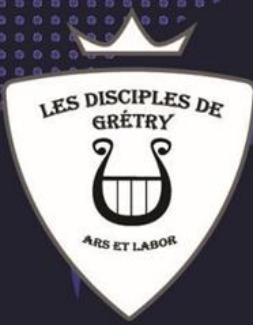
lorquetguy@gmail.com

0486/68 97 70



⁴ Arrêté royal pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, article 17 4°

⁵Art 5 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen



LES DISCIPLES DE GRÉTRY

CHOEUR D'HOMMES DE LIÈGE

AVEC EN INVITÉ D'HONNEUR
L'ENSEMBLE VOCAL ROYAL LES VALEUREUX LIÉGEOIS
AINSI QUE LE PIANISTE THOMAS CASTELEYN

VOUS INVITENT À LEUR CONCERT
LE SAMEDI 25 MAI 2024 À 20H AU
CASINO DE CHAUDFONTAINE

145^e
anniversaire

Éditeur responsable : Michel Le-Bussy michel.lebussy@hotmail.com

RÉSERVATIONS : (0032) 0486 79 79 66 michel.lebussy@hotmail.com

PRÉVENTES : 15€ à verser sur le compte n°BE39 0011 2174 8719 + NOM + Nombre de places
À L'ENTRÉE : 18€. ADRESSE : ESPLANADE 1 À B-4050 CHAUDFONTAINE





FORMATION GRATUITE

Initiation à la lecture de partitions

Chanter sans savoir lire les notes, c'est possible. Chanter en comprenant ce qu'on lit, c'est mieux ! Dans cette formation accessible à toutes et tous, vous apprendrez à suivre votre chef.fe de chœur et votre partition.

2 ateliers de 10h à 12h, les 17 août et 7 septembre 2024

Animés par Renaud Dalemans

Rue des Fortifications, 10 à 4030 Grivegnée



Maximum 20 participants par séance
Bulletin d'inscription sur <https://t.ly/lecture-partitions-inscription>
A retourner au plus tard le 31 juillet 2024



Formulaire d'inscription

Initiation à la lecture de partitions



Informations pratiques

- Deux ateliers de 10h à 12h les 17 août et 7 septembre 2024
- Animés par Renaud Dalemans
- Rue des Fortifications, 10 à 4030 Grivegnée

Je souhaite m'inscrire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Exerçant la fonction de :

Au sein de la société :

Date

Signature



OstbelgienFestival

La musique classique dans tous ses états...



OstbelgienFestival - le plus grand organisateur de concerts dans le domaine de la "musique classique" sur le territoire de la Communauté germanophone - s'engage avec passion pour enrichir la scène musicale de sa région hautement culturelle. Cette offre exceptionnelle s'adresse bien entendu aussi aux amateurs de musique des régions environnantes, qui ont ainsi l'occasion de découvrir la richesse culturelle de l'est de la Belgique !

Fidèle à sa philosophie, l'association propose depuis sa création en 1993 un programme varié de qualité dans la région rurale de la Communauté germanophone. Tant les grands noms internationaux que les jeunes talents émergents ainsi que les interprètes et compositeurs exceptionnels de la région trouvent leur place au sein des activités de l'OstbelgienFestival. La palette des activités s'étend des concerts symphoniques avec les grands orchestres belges aux récitals en passant par les concerts de musique de chambre.

Outre l'accueil d'artistes d'exception, l'OstbelgienFestival contribue également à donner une plus grande visibilité aux spécificités historiques et aux lieux de grande valeur architecturale de la région en les mettant en valeur en tant que lieux de concerts.



OPRL - photo William Beaucardet

Cette année encore, l'OstbelgienFestival a le plaisir d'accueillir les lauréats du *Concours Reine Elisabeth* à St. Vith.

En 2024, le célèbre concours belge est consacré au violon. 69 jeunes violonistes exceptionnels venus du monde entier seront présents à Bruxelles à partir du 6 mai pour faire preuve de leur talent devant un jury prestigieux.

Les mélomanes auront l'occasion d'écouter les trois premiers lauréats accompagnés par l'*Orchestre Philharmonique Royal de Liège* dans de grandes œuvres du répertoire pour violon le soir du 14 juin au Triangel de St. Vith.



Chanticleer - photo Stephen K. Mack

Afin de répondre à son ambition de permettre à toutes les classes d'âge et de revenus de vivre une expérience culturelle variée et enrichissante à prix raisonnable, l'association accorde une grande importance aux coopérations avec d'autres prestataires culturels. En plus de collaborations fondamentales au sein de la région, l'OstbelgienFestival s'engage dans des coopérations avec le *Concours Reine Elisabeth*, les *Belgian Music Days*, *Flagey*, le Festival *Europalia* et bien d'autres.

L'OstbelgienFestival entretient une longue tradition dans la présentation de concerts d'ensembles vocaux de renommée mondiale. *Chanticleer*, le prestigieux chœur d'hommes américain à douze voix, fera halte au Triangel de St. Vith lors de sa tournée. En présentant son programme *Sing Joyfully*, l'ensemble surnommé "orchestre des voix" proposera une véritable fête du chant choral. Prenant pour point de départ des œuvres de la Renaissance la soirée de concert du 11 juillet couvrira un joyeux éventail d'arrangements classiques, de chansons populaires traditionnelles en passant par des œuvres contemporaines jusqu'au jazz.

Les billets sont disponibles sur www.obf.be.





IN MEMORIAM

C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le
décès de

Madame Jeanine TREVISAN



19/05/1954 – 12/04/2024

Présidente du Chœur de Hermalle

Les membres du Conseil de Gestion de la Fédération Musicale de la Province de Liège présentent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Madame TREVISAN et à ses amis du Chœur de Hermalle.



Avis aux sociétés - Calendrier des prochaines publications de l'Accroche

Accroche	Date de parution	Date ultime de réception des documents
293 – mars-avril 2024	1er mars 2024	1er février 2024
294 – mai-juin 2024	1er mai 2024	1er avril 2024
295 – juillet-août 2024	1er juillet 2024	1er juin 2024
296 – septembre-octobre 2024	1er septembre 2024	1er août 2024
297 – novembre-décembre 2024	1er novembre 2024	1er octobre 2025

Festival F.M.L.

En collaboration avec
Le Royal Cercle Choral d'Amay

A l'Abbaye de Flône

Chaussée Romaine, 2, 4540 Amay

Dès 14h, écoutez les associations

Royal Cercle Choral d'Amay

Ensemble Vocal Royal Les Valeureux Liégeois

Société Royale de Chant Les Disciples de Grétry

Ensemble Instrumental Intermezzo

Fanfare Royale "Le Progrès" de Braives

Billets sur billetweb.fr/festival-fml-amay

Vente en ligne 8€ - Sur place 9€ - Enfants < 12 ans gratuit

Bar et petite restauration sur place

02
juin
2024



Un festival F.M.L. réalisé
avec le soutien de la Province
de Liège et son Service Culture

Mots-croisés (l'Accroche 294)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	■
2										■		
3				■								
4				■					■			
5					■		■		■			
6			■						■			
7	■					■						
8						■						■
9					■						■	
10			■						■			
11							■					
12		■					■					

Solution dans l'Accroche 295 (juillet-août 2024)

Horizontalement

1. Registre des noms des morts avec la date du décès.
2. Ils font la cour à une femme pour l'épouser. – Article.
3. Pêcherie fluviale. – région du membre postérieur des quadrupèdes.
4. Caractère de l'ancien alphabet utilisé par les peuples germaniques. – Estonien. – Série de coups de baguettes.
5. Elargir l'orifice de. – Part qui revient à chacun.
6. Pillage. – S'emploie pour attirer l'attention. – Bismuth.
7. Test destiné à évaluer l'âge mental. – Qui se fait à la dérobée
8. Chaume qui reste sur place après la moisson. – Qui a des aptitudes.
9. Instrument de pêche. – Cellule résultant de la fécondation.
10. Marque la proximité dans le temps. – Rivières, en Afrique du Nord. – Point de départ d'une chronologie particulière.
11. Son grain sert à nourrir les oiseaux en cage. – Cratère d'explosion volcanique.
12. Substance atoxique formée par le foie. – Adj. num.

Solutions du jeu de l'Accroche 293

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	C	■	L	U	N	U	R	E	■	B
2	O	V	I	P	A	R	E	S	■	P	U	R
3	R	O	T	O	N	D	E	■	F	A	R	E
4	M	I	R	■	G	U	S	T	A	T	I	F
5	A	D	I	E	U	■	■	E	D	E	N	S
6	T	A	N	G	E	R	I	N	E	■	E	■
7	E	L	E	A	T	E	■	I	S	O	■	I
8	U	■	S	I	T	U	E	R	■	V	I	N
9	R	N	■	L	E	S	T	■	C	U	R	E
10	S	O	U	L	■	S	A	I	L	L	I	R
11	■	C	H	E	N	I	L	S	■	E	S	T
12	M	E	T	R	E	R	■	F	U	S	E	E

Verticalement

1. Personnes qui écrivent les ouvrages signés par un autre. – Repas léger préparé en cas de besoin.
2. Mannequin grossier.
3. Arbres tels que le cornouiller. – Plutonium.
4. Rugueux au toucher. – Extrême pointe d'une digue.
5. Ouvrier spécialisé. – Dont la profession est d'épiler.
6. Dont le poids est peu élevé. – Période des fortes températures.
7. Mammifère carnivore. – Conifère. – Poème destiné à être chanté.
8. Reconnaissances d'un bienfait reçu.
9. Crochet en forme de S. – Cavité dans une surface. – Molybdène.
10. Calcaire crayeux renfermant des grains de quartz.
11. Qui ne peut vivre qu'en présence d'oxygène. – Détroit parcouru par un courant de marée rapide.
12. Qu'on suppose légal malgré l'absence d'un fondement juridique réel. – Ses racines sont utilisées en médecine traditionnelle.



52^{ème} Festival Jupille

Au programme :

Le Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand

Dir. M. Renaud DALEMANS - Acc. M. Jean-Marie BILLY

et

le Groupe Vocal Les Voix de l'Amitié, de Seraing

Dir. M. Sandro LOVATO - Acc. Mme Marie-Claire NARDO-HEINE

église Saint-Amand

rue En-Mi-la-Ville 24 - 4020 Jupille-sur-Meuse

Le samedi 22 juin 2024 à 20h00

P.A.F. : 15,00 € sur place - 13,00 € en prévente
enfants moins de 12 ans accompagnés : gratuit

Informations et prévente : M. Roger FRAIPONT 0477-26 27 30

Avec le soutien de la Province de Liège et son Service Culture.





Graphisme
Gravure et découpe laser
Ateliers Jesmonite
adultes et enfants (+9 ans)
Ateliers créatifs



 LodriDesign



Mèsse è walon po l'fièsse di l'Ascinsion

A Moha so l'fôre, plèce Galloy

**Li djûdi 9 di may 2024 à 11 h
(li meûs dès fleurs, li meûs d'Mareye)**

**Nos deux binamés curés :
Pierre Vandenberg / Michel Dorthu**

Li corale : "Les Valeureux Lîdjwés"

Festival F.M.L. d'été

Billets sur billetweb.fr/festival-fml-2024

Vente en ligne 8€ la journée / 15€ les deux jours - Sur place 9€ / 17€
Enfants < 12 ans gratuit

A la salle du Bastion

Rue des Fortifications, 10
4030 Grivegnée

Bar et petite restauration
sur place

15 juin, dès 14h

Ensemble Vocal "Magna Vox"
Royal Cercle Choral d'Amay
Ensemble Vocal "Entre Nous"
Citharède
Orchestre Etudiant des Ingénieurs de Liège

15-16
juin
2024

16 juin, dès 14h

Chorale Atout C(h)oeur
Royal Cercle Choral Jupille Saint-Amand
Royal Cercle Choral Pepinster
Ensemble Vocal Vir'Volte
Royale Chorale Sainte-Barbe de Warsage



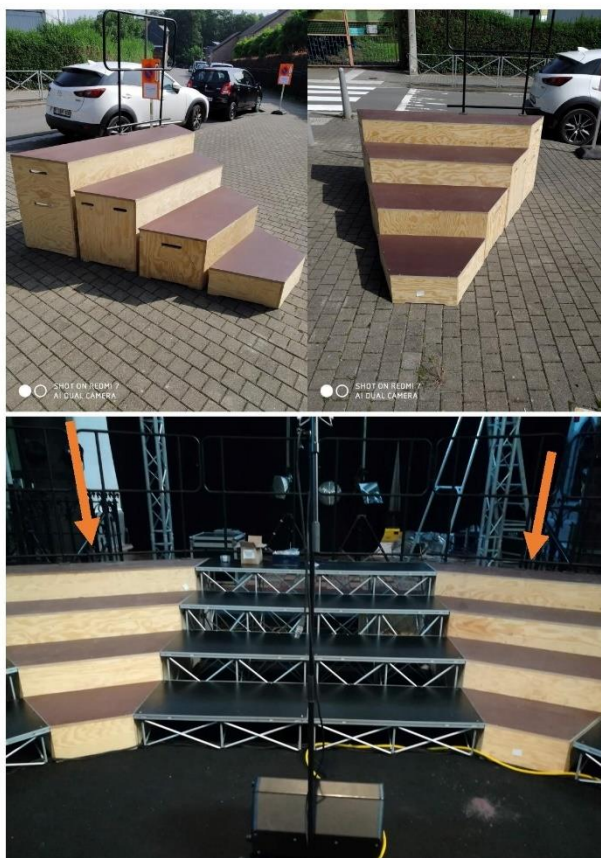
Un festival F.M.L. réalisé
avec le soutien de la Province
de Liège et son Service Culture

Podiums à vendre

Ensemble de podiums en bois recouverts de vinyl en forme de trapèzes coupés à 45°, de 4 hauteurs (de 20 à 80 cm) et emboitables (voir photo). Deux escaliers.

Deux podiums de 80 X 200, trois de 60 x 150, un de 60 x 200, 4 de 40 X 100 et 4 de 20 x 50 cm.

Construction très solide.



Intéressé? Faites une offre. Contactez Guy Lorquet
au 0486/68 97 70 ou envoyez un courriel à lorquetguy@gmail.com.

TARIF PUBLICITE REVUE L'ACCROCHE.

Prix par abonnement annuel pour 6 numéros :

	Noir & blanc	Couleur
BELGIQUE + GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG	7,00 €	10,00 €
EUROPE	9,00 €	12,00 €
AUTRES	12,00 €	15,00 €

Dimension de la revue : format A4 (21 cm x 29,7 cm)

Nombre moyen de pages : +/- 40 pages.

Rédaction : quai Marcellis 1A, boîte 001 à 4020 Liège.

Editeur responsable : Jean-Marie BATTEUX.

Mise en page : Marie GOLFIERI.

Parution : tous les deux mois (01/01 – 01/03 – 01/05 – 01/07 – 01/09 – 01/11).

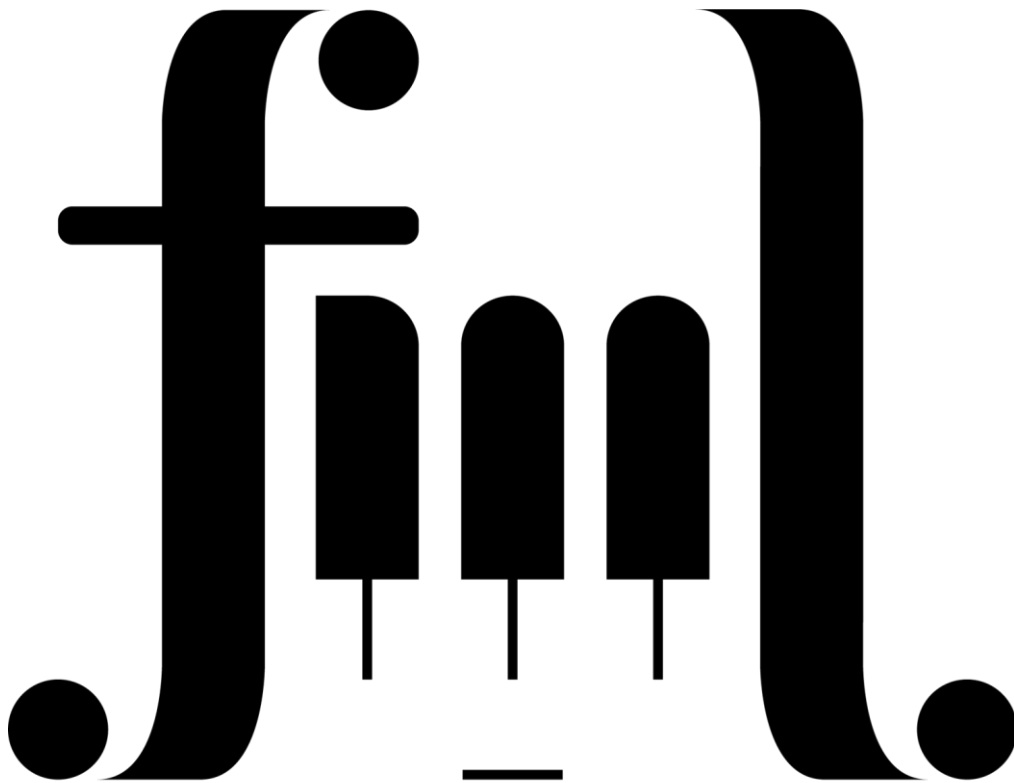
Date extrême pour la remise des articles : le 01 du mois avant la date de parution.

Coût d'une publicité :

Première page intérieure	Pour 6 numéros	248,00 €
	Pour 1 numéro	45,00 €
Couverture (dernière page)	Pour 6 numéros	372,00 €
	Pour 1 numéro	67,00 €
Une page intérieure	Pour 6 numéros	174,00 €
	Pour 1 numéro	37,00 €
Une demi-page intérieure	Pour 6 numéros	87,00 €
	Pour 1 numéro	19,00 €
Un quart de page intérieure	Pour 6 numéros	50,00 €
	Pour 1 numéro	10,00 €

L'ACCROCHE – quai Marcellis 1A, boîte 001 à B-4020 Liège (Belgique)

Tél. : +32 (0)342 66 18 – uniquement le mercredi matin sauf vacances scolaires
ou GSM 0471-74 89 17



Fédération Musicale
de la province de Liège

F.M.L.

Résidence Elysée – quai Marcellis 1a – Bte 001 - 4020 LIEGE

**Tél. : 04-342 66 18 – gsm : 0471-74 89 17
courriel : fml@fml.be – site : www.fml.be**

**RPM Liège - N° entreprise : 432 767 280
IBAN : BE 38 3400 1587 2672 – BIC : BBRUEBEBB**